

Gestion des Stocks et élimination du surplus

Missak Kasongo, Securitas Congo

Merci Monsieur le Président,

Depuis l'adoption du Programme d'action, de milliers de personnes sont morts, victimes des explosions dans les dépôts de stockage.

De 2001 à 2007, 122 cas d'explosions des dépôts d'armes faisant plus de 2200 morts et 3600 blessés ont été enregistrés dans 12 Etats à travers le Monde. En voici quelques cas :

Le 22 mars 2007, a Maputo, au Mozambique : le plus grand dépôt d'armes du Mozambique contenant des bombes, des mines et des munitions datant de la guerre civile de 1975 stockées dans un entrepôt ont explosé en série, provoquant la mort d'une centaine de personnes, et en blessant plus de 500.

Le 13 mars 2008, à Tirana, en Belgrade : De très violentes explosions ont ravagé un dépôt militaire. Cinq personnes ont été tuées et 200 autres blessées. La population des villages avoisinants a été évacuée, plusieurs maisons situées à proximité du site ont été complètement détruites.

Pas plus que 5 jours, le 10 juillet 2008, en Ouzbékistan : 3 personnes ont été tuées et 21 blessées dans des explosions qui ont secoué un entrepôt de munitions sur une base militaire à Kagan, dans le sud du Pays.

Dans la plupart de cas, ces explosions sont dues à une mauvaise gestion des stocks d'armes et munitions :

- mauvais entreposage ;
- formation insuffisante du personnel chargé de la gestion du stock ;
- mauvaises conditions de stockage,
- manipulation ou transport par un personnel moins expérimenté

IANSA, le Réseau international d'action sur les armes légères, est très préoccupé par ces explosions et exhorte vivement, les délégués gouvernementaux présents, à visiter les dépôts de stockage d'armes et munitions afin de vous rendre compte de leurs menaces sur la sécurité de la population civile avoisinante. Ces visites pourront vous déterminer à prendre des mesures courageuses en vue d'une gestion rationnelle des stocks d'armes et de l'élimination des stocks excédentaires :

Les mesures suivantes peuvent y contribuer de manière significative ;

Les Etats doivent ;

- Mettre en œuvre des procédures de marquage pour les armes légères et munitions appartenant au stock gouvernemental et, ce en conformité avec l'Instrument International de traçage.
- Mettre en œuvre des procédures permettant une tenue, une surveillance, une vérification, un usage et une réception effective des ALPC et de munitions de stocks gouvernementaux.
- Restreindre l'accès au stock aux seules personnes autorisées et formées.
- Mettre en œuvre les systèmes et procédures permettant le contrôle des armes au point de départ, dans les sites de transit et au point d'arrivée.
- S'assurer que les armes et munitions sont transportées suivant des conditions appropriées dans des containers de transport appropriés avec un emballage approprié.
- Identifier le surplus des armes et munitions et procéder à sa destruction dans les meilleurs délais.
- S'assurer que les stocks excédentaires d'armes soient bien entretenus, sécurisés et transportés jusqu'au point de destruction.
- Faciliter la destruction sans délai du stock d'explosifs inutiles, excédentaires et endommagés.

Je vous remercie !